

**COORDONNATEUR DU RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE ROUGET DE LISLE****Profil de poste****Circonscriptions** : Eurométropole Nord / Strasbourg 2 + Privé**Libellé du poste** : Coordonnateur du REP Rouget (Schiltigheim)**Implantation** : Collège Rouget de Lisle SCHILTIGHEIM

Le Réseau d'Education Prioritaire Rouget de Lisle à Schiltigheim comprend le collège du même nom, l'école primaire Rosa Parks (Schiltigheim) et les écoles élémentaire et maternelle Schwilgué (Strasbourg). Le comité de pilotage du réseau est composé du principal, des IEN, de l'IA-IPR-référent, du coordonnateur, des directeurs des écoles et des partenaires.

**1. Définition du poste et des missions :**

Le coordonnateur du REP exerce son activité sous la responsabilité conjointe du Principal du collège Rouget de Lisle et des IEN des deux circonscriptions concernées. Ses missions s'exercent essentiellement à trois niveaux :

A l'échelon académique

- Contribution à la mise en œuvre de la politique d'Education prioritaire.
- Participation aux réunions de coordonnateurs organisées à l'initiative de la DAASEN.
- Collaboration avec les partenaires institutionnels selon les besoins académiques (Préfecture, Eurométropole, CD...).

A l'échelon du Réseau d'Education Prioritaire

- Identification des objectifs et suivi du programme d'actions inscrit au projet de réseau.
- Préparation des réunions du comité de pilotage du REP et secrétariat.
- Tenue des tableaux de bord à partir des indicateurs déterminés dans le cadre du projet de réseau et en fonction des demandes institutionnelles – mise en place d'une démarche d'auto-évaluation du REP.
- Participation à la conception et à la mise en œuvre d'actions de valorisation des travaux des élèves.
- Transmission des informations internes au réseau aux différents acteurs.
- Collaboration avec les communes de Strasbourg et Schiltigheim, partenaires, acteurs éducatifs et culturels locaux.
- Mise en cohérence, suivi et évaluation des différents dispositifs d'accompagnement des élèves et d'appui à la parentalité : CLAS, accompagnement éducatif, OEP, Demos,...
- Suivi des différents dispositifs de financement.

A l'échelon des écoles et du collège

- Appui aux équipes pédagogiques et aux directions d'écoles et d'établissement pour le montage de projets pédagogiques dans le cadre des priorités du REP.
- Suivi et développement des actions de liaisons inter-cycles (GS-CP) et inter-degrés (conseil école-collège) portant notamment sur l'évaluation des compétences des élèves (outils à construire, progressions...).
- Participation aux réunions de directeurs, aux conseils d'écoles et aux CA du collège selon l'ordre du jour.
- Coordination du dispositif « Ouvrir l'école aux parents » en concertation avec les directeurs.

**2. Compétences et qualités requises par le candidat :**

- Capacité à représenter avec clarté et loyauté l'Education nationale.
- Qualités d'organisation et d'analyse.
- Engagement professionnel propice à impulser et accompagner les projets mis en œuvre au sein du réseau.
- Bonne connaissance du système éducatif (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) et des dispositifs de la politique de la ville.
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute, aptitudes à communiquer et à travailler en équipe.
- Compétences en informatique : traitement de texte, tableur...
- Disponibilité, autonomie, sens de l'innovation.

**3. Conditions de recrutement :**

Le candidat sera entendu par une commission (Inspecteurs de circonscriptions et Principal).

Contacts pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Eurométropole Nord                    téléphone : 03-88-69-93-40    [ien.eurometropole.nord@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.eurometropole.nord@ac-strasbourg.fr)

Principal du collège Rouget de Lisle      téléphone : 03-88-33-71-38